

Fiche thématique prévention/promotion de la santé pour structures pluriprofessionnelles de 1^{er} recours

Thème: Périnatalité

Référentiels :

- La stratégie nationale de santé et les objectifs des 1000 premiers jours ;
- <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>
- Plan ministériel d'action endométriose avec notamment la structuration des filières endométrioses ;
- Circulaire du 28 juillet 2016 relative à l'amélioration de l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et à l'élaboration de plans régionaux ;
- Plan périnatalité 2005 -2007 ;
- Circulaire du 4 juillet 2005 relative à la promotion de la collaboration medico-psychologique en périnatalité ;
- PRS 2018-2022, schéma régional de santé : parcours maternité ;
- www.rpfc.fr/ ;
- www.extranat-bourgogne.fr/;
- www.femmeetenfant.net/.

Pour cette thématique les demandes de financement sont à faire en priorité sur l'ACI. En cas d'action nécessitant un financement plus important et supérieur à l'ACI, un financement sur le FIR est possible, à étudier avec la FEMASCO.

Actions à mettre en œuvre :

Toute action coordonnée collective et multiprofessionnelle à l'initiative des professionnels de santé de la MSP permettant d'améliorer la prise en charge de la santé génésique ~~reproductive~~ des femmes, des futures mères, des futurs parents et des nouveau-nés. Plus globalement, il s'agit de positionner les professionnels du 1^{er} recours comme des acteurs majeurs de la prévention et de la promotion de la santé.

Des pistes d'actions à mettre en œuvre sont proposées (liste non exhaustive) :

- Action de promotion et prévention de la santé du jeune enfant ;
- Action de promotion et prévention de la santé des jeunes parents ;
- Action ciblée sur le repérage précoce de l'endométriose (formations, diffusion d'informations, etc.) ;
- Action ciblée à conduire au sein de la maison de santé pour offrir un accompagnement notamment psychologique des futurs parents en situation de vulnérabilité ;
- Action ciblée améliorant l'accompagnement psycho-social dans le cadre du parcours IVG ;

- Action ciblée visant à repérer et proposer un accompagnement au sevrage de consommation de toxiques ;
- Action ciblée visant à promouvoir la vaccination des futurs parents et des nouveau-nés (vaccination de la grippe, stratégie cocooning coqueluche, etc.) ;
- Toute action visant à soutenir la promotion de l'allaitement maternel.

Les partenariats possibles :

- La fédération des maisons de santé ;
- Le réseau Périnatalité de Franche-Comté et le réseau de périnatalité de Bourgogne ;
- L'Assurance maladie (régime général, MSA, RSI) ;
- Les Conseils Départementaux et plus particulièrement les services de PMI (CEPF) ;
- Les associations : Planning familial, EICF, Endofrance, etc.

Indicateurs (non exhaustif) :

- ✓ Nombre de formations et outils pour le repérage de l'endométriose ;
- ✓ Nombre de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement psychosocial dans le cadre du parcours IVG ou nombre d'orientations ;
- ✓ Nombre de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement psychologique dans la période périnatale ou d'orientations vers une structure dédiée ;
- ✓ Pourcentage de femmes enceintes de la patientèle ayant bénéficié de la vaccination contre la grippe ;
- ✓ Pourcentage de futurs parents ayant fait l'objet d'une information sur la stratégie cocooning dans le cadre de la vaccination contre la coqueluche ;
- ✓ Nombre d'actions pour promouvoir l'allaitement maternel.

Référents thématiques ARS :

Valérie THOMASSIN directrice du Parcours périnatalité
Mathilde DELAUNE, Département Prévention Santé Environnement
ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr